



# COMITÉ D'INTERET LOCAL BALAGUIER - LE MANTEAU - L'EGUILLETTE

Association loi 1901 n°134 / 1975-J.O. du 20-02-75, mod. n°3 / 03269 J.O. 25-08-1993- W832000354

Siège social : 517 Corniche Bonaparte - 83500 La Seyne-sur-Mer

courriel : [cilbme@outlook.fr](mailto:cilbme@outlook.fr)

10 juin 2026

## REUNION CIL BME / POLICE MUNICIPALE / A L'ECOUTE DES QUARTIERS « ALLO LA SEYNE »

### Procès-verbal de la réunion

#### Présents

##### CIL BME

MERCINIER Camille, Présidente

BERNARD Michèle, Secrétaire

##### POLICE MUNICIPALE

AUDET Pascal, Responsable Adjoint de la Police Municipale

##### MAIRIE A L'ECOUTE DES QUARTIERS « ALLO LA SEYNE »

BENSLAMA Hamaïd, chargé de mission auprès des CIL

#### SECURITE ROUTIERE

- **Vitesse excessive sur Corniche Bonaparte**

Vitesse excessive, particulièrement dans la courbe entre les deux forts.

→ Plusieurs contrôles de vitesse déjà effectués par la PM.

→ La PM va renouveler des opérations points fixes routiers, avec motards.

- **Nuisances sonores**

On nous signale à nouveau des véhicules circulant sur la corniche, avec des sonorisations poussées à des niveaux particulièrement élevées, troublant la tranquillité publique, de jour et malheureusement aussi, de nuit.

→ La police municipale en prend note.

- **Sécurité devant les écoles Vaillant et Pagnol**

La présence de la police municipale ou de personnes (agent de surveillance) régulant la circulation est demandée par des parents d'élèves.

→ L'espace Pagnol est sécurisé par la présence d'un agent traversant, et aux quatre horaires d'entrée et sortie des élèves depuis septembre 2025

- **Stop devant le Magasin Aldi**

Les stops ne sont pas toujours respectés

→ Programmation de points fixes routiers, avec motard

- **Le Père Louis**

On nous signale la reprise des nuisances sonores, depuis 3 semaines, les weekends. Les riverains subissent non seulement les bruits de sono et de conversations en extérieur à des heures avancées de la nuit, mais également les cris de bagarre sur la voie publique.

Un protocole relatif au bruit avait pourtant bien été co-signé devant le médiateur mis en place par le tribunal.

- **Barbecue sur l'espace public**  
Malgré les risques d'incendie, et l'interdiction officielle sous peine de poursuites, des barbecues sont à nouveau observés, depuis l'Esplanade Albert Sébille et jusqu'à la plage de Balaguier, également à l'Eguillette et au Manteau.  
→ Plusieurs contrôles de vitesse déjà effectués par la PM.  
→ La PM va renouveler des opérations points fixes routiers, avec motards.
- **Consommation de produits stupéfiants**  
Découverte d'une bonbonne de protoxyde d'azote (gaz dit hilarant) à proximité du jardin des Cannets.  
→ La police municipale en prend note.

### AUTRES POINTS ABORDES, QUI SERONT REMONTES SUR L'APPLIICATION « ALLO LA SEYNE3 »

- **L'abri bus du Regina**  
Rappel : cet abri, situé sur le domaine privé, est non conforme, dangereux, et présente des risques de chute. Des solutions auraient été proposées et seraient à l'étude.
- **Etat du trottoir, sur la longueur de l'avenue de la corse résistante, jusqu'à l'intersection sur la corniche**  
Des trous plus ou moins rebouchés. Ce trottoir mériterait un revêtement neuf.
- **Stop devant le Magasin Aldi**  
L'intersection n'est pas concernée par l'aménagement de l'avenue Esprit Armando.  
→ Création d'un giratoire ?
- **Eclairage du Fort Balaguier**  
A l'identique de la Tour Royale, demande d'éclairage tricolore visible par les Seynois des deux côtés, qu'ils viennent du Nord (du Port), ou du Sud (des Sablettes). Doléance de cet éclairage réitérée ce jour.  
→ La demande était inscrite au budget 2027 avant les élections
- **Affichage de la qualité des eaux de baignade**  
Avec les beaux jours, les baignades reprennent, les contrôles de la qualité des eaux aussi. L'affichage hebdomadaire des analyses est effectif au point de prélèvement, c'est-à-dire en bout de corniche. Aussi il est demandé que l'affichage soit dupliqué au niveau de l'accès principal à la plage, pour une meilleure information de tous les usagers.
- **Poubelles sur le domaine public**  
La demande de poubelles à proximité de la plage de Balaguier a bien été prise en compte. Nous tenons à en remercions la mairie et les services concernés. Toutefois, aux deux extrémités de l'anse de Balaguier, des zones sont aussi régulièrement utilisées par les pique-niqueurs, et gagneraient à en être également dotées de corbeilles.

*Le CIL remercie la Police Municipale  
et le service « Allo La Seyne »  
pour l'accueil réservé ce jour*